

Fiche de renseignements pour la délivrance des Contrats d'apprentissage

A retourner par fax 02.96.75.11.59 / courrier CCI 22 16 Rue de Guernesey CS 10514 22005 ST BRIEUC CX 01
ou par mail : contratapprentissage@cotesdarmor.cci.fr

SI VOUS ETES RESSORTISSANT MSA C'est la Chambre d'Agriculture qui doit vous délivrer le contrat

Une facture pour de 84€ TTC vous sera adressée ultérieurement **(Cf verso)**

EMPLOYEUR

DATE de la demande:.....

IMPORTANT : Si votre entreprise est en redressement judiciaire vous ne devez pas demander de contrat d'apprentissage (Directe)

SIRET.....NOM :.....

Adresse :.....CP et Ville :

Tél. : fax : Mail :

Convention collective : Code IDCC :

APPRENTI(E)

NOM de NAISSANCE.....Prénom..... M F

Date naissance :/...../..... N° Département de naissance:.....

(à la date de début de contrat, l'apprenti(e) doit avoir 15 ans révolus et avoir validé la classe de 3^e)

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Situation avant ce contrat Mél :

Apprentissage dernier pourcentage du salaire : (Joindre copie contrat et rupture à cet imprimé)

Scolaire Dernière classe fréquentée : Dernier diplôme obtenu :

Nom du dernier établissement fréquenté :

Autre Dernière classe fréquentée : Dernier diplôme obtenu :

Reconnaissance travailleur handicapé : oui non en cours

REPRESENTANT LEGAL (si l'apprenti(e) est mineur(e) à la date de début du contrat)

NOM.....Prénom..... Père Mère Tuteur

Adresse (si différente de celle de l'apprenti(e)).....

CP : Ville : Tél. :

Apprentissage familial : OUI NON

MAITRE D'APPRENTISSAGE (possibilité de 2)

1 NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Diplôme(s) obtenu(s) :

Nombre d'années d'expérience dans le métier (hors apprentissage) :

2 NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Diplôme(s) obtenu(s) :

Nombre d'années d'expérience dans le métier (hors apprentissage) :

Nombre de jeunes en classe préparatoire à l'apprentissage suivis par le maître d'apprentissage 1 : (Y compris celui -ci) / Maître 2 :

Nombre de salariés en alternance y compris apprentissage suivis par le maître d'apprentissage 1 : (Y compris celui -ci) / Maître 2 :

CONTRAT

Date de début du contrat :/...../.....

Date de fin du contrat :/...../.....

Durée du contrat : 3 ans 2 ans 1 an

CDI Apprentissage : oui non

Y a-t-il une demande de dérogation en cours : non oui

motif

Durée hebdomadaire de travail :heures

Salaires brut mensuel à l'embauche : €

(si + de 35 h hebdo pour un mineur ; établir une demande

Caisse retraite complémentaire :

d'autorisation de dépassement horaire auprès de l'inspecteur du travail)

Avantages en nature à déduire du salaire brut mensuel : € / jour

Travaux réglementés ou équipements de travail soumis à dérogation : non oui ((si oui compléter le document dérogatoire (annexé au contrat), ajouter la copie du certificat médical d'embauche comportant l'avis du médecin du travail et la fiche nominative puis envoyer à l'inspection du travail))

Diplôme ou titre préparé (préciser la spécialité) :

Formation complémentaire (préciser à quel diplôme) :

NOM et ADRESSE du CFA :

Date d'inscription du jeune au CFA : (Si attestation d'inscription joindre copie à cet imprimé)

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE ET PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT

Les Chambres Consulaires conservent les attributions visées à l'article D6211-3 du Code du Travail et peuvent donc apporter un appui au travers **d'une prestation de conseil** facturée auprès des entreprises à l'occasion de la préparation du contrat ou du recrutement du jeune.

Cette prestation d'un montant de **70 € HT** (84 € TTC) comprend les étapes suivantes :

- Aide à la procédure formalité apprentissage et information sur les aides en vigueur
- Information sur les compétences du maître d'apprentissage, indication du salaire selon le parcours de formation de l'apprenti(e), l'âge et la convention collective
- Vérification de l'adéquation entre diplôme souhaité et activité de l'entreprise
- Préparation ou aide à la préparation du Cerfa 10103*05 (2012) ou 10103*06 (2016) via la fiche de renseignement préalable au contrat d'apprentissage ou par la mise à disposition d'un outil de dématérialisation.
- L'aide à l'obtention des dérogations éventuelles
- Suivi et formalités liées aux éventuels avenants et ruptures
- Mise en relation avec le CFA via la fiche d'inscription ou contact téléphonique
- Circulation dudit Cerfa entre employeur, CFA et chambre consulaire
- Transmission du contrat au Conseil Régional de Bretagne (octroi de la prime), au CFA, à la Direccte et à la caisse de retraite.
- Envoi des volets originaux à l'employeur et à l'apprenti(e)

Si vous le souhaitez en vertu de L'Article du Code du Travail L.6224-4 et à votre demande, la CCI peut, sans aucun frais, ne prendre en charge que l'enregistrement du contrat d'apprentissage. Cependant tout dossier qui nous sera transmis incomplet ne pourra être traité et vous sera alors retourné en l'état.

Saint-Brieuc, le 10 mai 2019

Service Contrat d'apprentissage
Affaire suivie par : Chantal BRIENS
Tél. : 02.96.78.62.19

Objet : Tarification et évolution de la norme CFE.

Madame, Monsieur,

La CCI des Côtes d'Armor se doit de prendre en compte, d'une part la Loi de Finances 2019, d'autre part, la loi PACTE, les deux ayant pour objectif affiché d'amener les CCI à faire face à la baisse de la ressource fiscale.

C'est pourquoi, la CCI des Côtes d'Armor, comme toutes les autres CCI de France, ont approuvé lors de l'Assemblée Générale de CCI France du 29/01/2019 un tarif unique pour simplifier vos démarches et prendre en charge vos obligations liées aux contrats d'apprentissage.

A compter de Mai 2019, tout contrat d'apprentissage suivi par la CCI des Côtes d'Armor sera facturé 70 € HT. Ce coût nous permet de vous faire bénéficier d'un service fiable, rapide et privilégié pour le traitement de votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Président,



Thierry TROESCH